

PREMIS® 25 FS + PRELUDE® 20 FS

BASF
The Chemical Company

PREMIS 25 FS

25 g/L de triticonazole

Spectre :

- sur BLÉ : carie, fusariose (*Fusarium roseum*), charbon nu
- sur ORGE : fusariose, charbon nu
- sur AVOINE : fusariose, charbon nu
- sur SEIGLE : fusariose
- sur TRITICALE : fusariose

PRELUDE 20 FS

218 g/L de prochloraze-cuivre

Spectre :

- sur BLÉ : fusarioses, septoriose
- sur ORGE : helminthosporiose (*Dreschlera graminearum*)

Spectre d'efficacité Premis 25 FS + Prélude 20 FS

	Blé tendre				Orge		
	Carie	<i>Fusarium Roseum</i>	<i>Microdochium Nivale</i>	<i>Septoria Nodorum</i>	<i>Helmintho graminearum</i>	Charbon nu	<i>Fusarium Roseum</i>
Triticonazole (Premis 25 FS)	Green	Yellow	Red	Yellow	Red	Green	Yellow
Prochloraze (Prelude 20 FS)	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Green
PREMIS 25 FS + PRELUDE 20 FS	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green

 **Premis 25 FS + Prelude 20 FS,
une solution complète**

Dose d'utilisation :
Premis 0,16 L/q + Prelude 0,055 L/q

PREMIS 25 FS + PRELUDE 20 FS

FICHE d'IDENTITE

PREMIS® 25 FS

Autorisation de vente n° 2100002

Composition : 25 g/L de triticonazole

Usages autorisés :

- sur blé : carie, fusariose, charbon nu (*Fusarium roseum*)
- sur orge : fusariose, charbon nu
- sur avoine : fusariose, charbon nu
- sur seigle : fusariose
- sur triticale : fusariose

Dose homologuée : 0,2 L/q

Formulation : suspension concentrée pour traitement de semences

Classement toxicologique :

N - dangereux pour l'environnement

Phrases de risques :

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

aquatique.

PRELUDE® 20 FS

Autorisation de vente n° 9300270

Composition : 218 g/L de prochloraze-cuivre

Usages autorisés :

- sur blé : fusariose, septoriose
- sur orge : helminthosporiose (*Dreschlera graminearum*)

Dose homologuée blé : 0,076 L/q

Dose homologuée orge : 0,095 L/q

Formulation : suspension concentrée pour traitement de semences

Classement toxicologique :

Xn - nocif, N - dangereux pour l'environnement

Phrases de risques :

R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

N51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

LES 9 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS EN TRAITEMENT DE SEMENCES

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. Notamment ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes) selon les recommandations mentionnées sur l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité (FDS).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Lors de la préparation de la bouillie, éviter tout débordement et ajuster le volume préparé.



6

Rincer les emballages, incorporer l'eau de rinçage dans la préparation de la bouillie et recycler les emballages dans le cadre des collectes organisées par les organismes professionnels type Adivalor ou Euro Ticket.

PENDANT L'APPLICATION



7

Pour vérifier la qualité des semences protégées, en cours de traitement ou de conditionnement, se protéger efficacement, en particulier porter des gants ou utiliser un outil échantillonneur.

APRÈS L'APPLICATION



8

Récupérer et gérer les volumes résiduels selon les dispositifs agréés.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.agro.bASF.fr